



Professionnels de santé, nous vous invitons au :

Café gourmand d'ICARE46

« Les directives anticipées »

La loi du 2 février 2016 dite CLAEYS-LEONETTI sur la fin de vie renforce les droits du malade et permet la rédaction des directives anticipées, qui sont peu ou mal connues.

Comment les professionnels médicaux et paramédicaux peuvent-ils accompagner ces directives anticipées ?

Cette rencontre professionnelle animée par le Dr GROSS et Mme JANICOT, médecin et infirmière d'équipe d'appui, sera l'occasion d'échanger sur vos questionnements et vos expériences. Elle s'inscrit dans une dynamique d'amélioration des pratiques.

Durée : 1h à 1h30

Mardi 12 Mars 2019

A 20H

A la Mairie de Catus

(Salle des fêtes, Place de la Mairie, 46150 CATUS)

Accueil à partir de 19h45

ICARE
Informer Coordonner
Accompagner en REseau

46

Inscriptions : icare46.secretariat@wanadoo.fr ou 05 65 23 63 08